

**BUREAU EUROPÉEN  
D'AMNESTY INTERNATIONAL  
POUR L'UNION EUROPÉENNE**  
**Réunion des ministres des Affaires  
étrangères de l'Union européenne et de la  
Russie jeudi 11 mars : premier test pour  
la « nouvelle » approche de l'Union  
européenne vis-à-vis de la Russie, déclare  
Amnesty International**  
Index AI : EUR 46/009/2004  
ÉFAI

**Embargo : mardi 9 mars 2004  
(12h00 heure de Bruxelles, 11h00 TU)**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU  
BUREAU EUROPÉEN D'AMNESTY  
INTERNATIONAL POUR L'UNION  
EUROPÉENNE**

(Bruxelles, 9 mars 2004) Amnesty International a appelé ce mardi 9 mars le ministre irlandais des Affaires étrangères, Brian Cowen, qui représente actuellement la présidence de l'Union européenne, à traduire en pratique l'objectif récemment affirmé de l'Union européenne : rendre les relations de l'Union européenne avec la Russie « plus efficaces », en exigeant du ministre russe des Affaires étrangères, Igor Ivanov, lors des discussions de jeudi à Dublin, des réponses concrètes concernant la protection des droits humains en République tchèque.

Au cours des seules dernières semaines, Amnesty International a lancé trois appels urgents au gouvernement russe concernant la « disparition » ou l'enlèvement de civils tchèques, perpétrés semble-t-il par des membres des forces fédérales russes.

(voir Appels urgents d'Amnesty International – Tchèque, janvier-février 2004, <http://web.amnesty.org/library/Index/FR460082004>, <http://web.amnesty.org/library/Index/FR460062004>, <http://web.amnesty.org/library/Index/FR460022004>)

Parmi eux, on compte un chauffeur travaillant pour un journaliste américain, deux femmes tchèques, l'une veuve et l'autre dont le mari a « disparu ». En outre, un défenseur tchèque des droits humains, très connu, a récemment été arrêté et soumis à de mauvais traitements aux mains de la police en Ingouchie voisine dans le cadre d'une campagne de persécution menée depuis longtemps par les autorités russes.

« Après l'échec de la présidence italienne sortante de l'Union européenne, qui n'a pas su interpellé le président russe à propos des graves violations des droits humains perpétrées en Tchétchénie et la perte de crédibilité qui en a résulté pour la politique étrangère de l'Union européenne, Amnesty International attend de la présidence irlandaise de l'Union européenne qu'elle adopte une attitude plus ferme avec la Russie cette fois-ci », a déclaré Dick Oosting, directeur du Bureau européen d'Amnesty International pour l'Union européenne.

Amnesty International rappelle que la Commission européenne a récemment proposé que lors de toute discussion avec la Russie, « les événements politiques récents montrant une application discriminatoire de la loi ou le non-respect des droits humains fassent l'objet de protestations vigoureuses et cohérentes de l'Union européenne et de ses États membres.

« Nous espérons que cette fois, le ministre irlandais des Affaires étrangères ne se contentera pas d'assurances vagues selon lesquelles les choses iraient mieux en Tchétchénie. L'Europe ne peut fermer les yeux plus longtemps sur cette crise des droits humains qui se déroule aux portes mêmes de l'Union européenne ».

« Nous appelons également l'Union européenne à adopter une position collective plus forte à propos de la Tchétchénie lorsque s'ouvrira la prochaine session de la Commission des droits de l'homme des Nations unies à Genève la semaine prochaine. Cette année, l'Union européenne doit proposer et faire pression pour que soit adoptée une résolution appelant la Russie à faire face à ses responsabilités au regard du droit international », a déclaré Dick Oosting.

**La situation en Tchétchénie**

En dépit de l'insistance du gouvernement russe à parler de retour à une vie normale en Tchétchénie, Amnesty International continue de recevoir des informations crédibles faisant état de graves violations du droit humanitaire et relatif aux droits humains.

Ces informations font état de l'existence de lieux de détention secrets et illégaux dans lesquels des Tchètes (des hommes pour la plupart, mais il y aurait aussi des femmes) interpellés lors d'opérations commando seraient détenus et souvent torturés. Le nombre de ces centres semble en augmentation et selon d'autres sources, des centres du même type existeraient également en dehors de la Tchétchénie.

Des civils tchéchènes ayant déposé plainte auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, ainsi que des personnes ayant défendu des victimes seraient soumis à des actes de torture, des mauvais traitements et seraient même victimes d'exécutions extrajudiciaires. Les forces de sécurité russes en Tchétchénie continuent de bénéficier d'une impunité quasi totale en dépit des graves violations du droit international humanitaire et relatif aux droits humains commises par elles.

Dans le même temps, Amnesty International a condamné sans réserve l'homicide sans discrimination de civils dans l'attentat à la bombe du métro de Moscou, le 6 février, au cours duquel 41 personnes ont été tuées et plus d'une centaine d'autres blessées. Rien ne saurait justifier l'homicide indiscriminé de civils. Amnesty International déplore toutefois la vague d'hostilité qui lui a été signalée envers les Tchétchènes et les personnes originaires d'autres régions du Caucase après l'attentat du métro ; vérifications d'identité arbitraires, fouilles, propos discriminatoires et agressions à caractère raciste se seraient multipliés.

### **Trois questions pour l'Union européenne**

Avant le sommet Union européenne-Russie de novembre dernier à Rome, Amnesty International avait demandé à l'Union européenne de poser trois questions au président russe Vladimir Poutine. Aucune réponse de l'Union européenne ne lui est parvenue.

Amnesty International répète ces trois mêmes questions au ministre irlandais des Affaires étrangères pour qu'il les pose à son homologue russe, en espérant que cette fois l'Union européenne obtiendra quelques résultats concrets de sa « nouvelle » relation avec la Russie.

- Question :

Le gouvernement russe va-t-il permettre que des observateurs internationaux, notamment des membres d'organisations internationales, chargés de veiller au respect des droits humains travaillent librement en Tchétchénie et donner les dates auxquelles des experts de la Commission des droits de l'homme des Nations unies (rapporteurs spéciaux sur la torture, les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires et sur la violence contre les femmes) pourront se rendre en Tchétchénie ?

- Question :

La Russie peut-elle s'engager à mettre immédiatement un terme à ses tentatives de rapatriement forcé des Tchétchènes déplacés en attendant que ces derniers puissent regagner volontairement en toute sécurité et dans la dignité leur ville ou village d'origine ou l'endroit de leur choix et peut-elle s'engager à leur assurer une assistance humanitaire et une protection convenable?

- Question :

Le gouvernement russe veillera-t-il à ce qu'une action immédiate soit entreprise pour traduire en justice les auteurs présumés de graves atteintes aux droits humains perpétrées durant le conflit en Tchétchénie ? ●

**Pour obtenir de plus amples informations ou organiser une interview, veuillez contacter le Service de presse du Bureau européen d'Amnesty International pour l'Union européenne à Bruxelles :**

**Tél : +32-2-5021499**

**Fax : +32-2-5025686**

**E-mail : [amnesty-eu@aieu.be](mailto:amnesty-eu@aieu.be)**

**ou consulter le site <http://www.amnesty-eu.org>**